

## Commune de SAINT-PANCRACE

---

# Accompagnement pour une réflexion sur l'aménagement de la place du Souvenir Français

La commune de Saint-Pancrace a sollicité le CAUE de la Savoie pour l'accompagner dans une réflexion portant sur la Place du Souvenir Français qu'elle souhaite améliorer. Afin d'y parvenir, elle a convié par deux fois les habitants de la commune à s'exprimer sur leur vision de la place. Cette deuxième séance de travail conduite par monsieur Cédrik Valet avait pour objectif de préciser l'état des lieux réalisé durant la précédente, de déterminer les enjeux à prendre en compte pour l'aménagement de la place et d'imaginer de manière argumentée des pistes à suivre concernant quelques éléments identifiés, également lors de la séance précédente.

### Présents :



19 PERSONNES ONT PARTICIPE A CETTE SEANCE DE TRAVAIL DONT MONSIEUR LE MAIRE, ET SES 2 ADJOINTS

## Compte rendu :

Dans un premier temps, Monsieur Cédrik Valet a d'abord rappelé ce qu'est le CAUE de la Savoie et le motif de sa présence.

**Le CAUE de la Savoie :** Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement **est un organisme d'utilité publique** créé par la loi sur l'architecture du 03 janvier 1977 qui le place hors des enjeux « politiques et financiers » par un mode de financement spécifique dédié.

**En Savoie**, sa mise en place par le Conseil général date de la délibération du **06 juin 1978**.

Constitué sous forme associative, le CAUE mène **avec les collectivités** qui le souhaitent, des actions concertées pouvant être formalisées par des **conventions de missions d'accompagnement**.

### **Le CAUE de la Savoie est essentiellement :**

- Un outil de **sensibilisation**, de **formation**, de **conseil** et d'**assistance**.
- Une aide à la **formulation d'orientations qualitatives** d'architecture, d'urbanisme et de paysage.
- Une **aide à l'exercice**, par la collectivité, de ses **responsabilités** de maître d'ouvrage.
- Un outil pour la **constitution de supports de compréhension et de moyens d'animation** nécessaires à la concertation prévue par l'article L.300.2 du Code de l'Urbanisme.

Ensuite, l'objet de la séance et le cadre de travail ont été précisés et chaque participant a été invité à se présenter et à exposer les motifs de son implication dans la séance de travail.

Puis un second temps a permis de vérifier et valider les éléments produits par le groupe de travail lors de la séance du 27 mars. Ces derniers portaient essentiellement sur le déplacement des molocs et du monument aux morts, l'amélioration du muret en tuf de l'église, du stationnement et du talus. Durant cette séance de travail, les participants avaient émis l'envie que soit mis en place des sous-groupes par thèmes.

Le périmètre de réflexion a été rappelé il porte essentiellement sur la place du Souvenir Français ; pour autant certaines hypothèses, notamment le déplacement des molocs oblige à élargir le champ d'investigation. Deux cartographies ont donc été présentées pour préciser ces périmètres.



**PERIMETRE DE REFLEXION PORTANT SUR LA PLACE**



**PERIMETRE ELARGI**

Des éléments complémentaires ont également été apportés concernant les postures du SIRTOMM et du Département.

### Concernant le SIRTOMM

Le nombre de Containers Semi Enterrés doit absolument être composé de :

- 2 CSE de tri sélectif,
- 1 CSE Ordures Ménagères,
- 1 CSE verre.

Dans l'éventualité de leur déplacement les points suivants sont à prendre en compte :

- Le dimensionnement de la zone de stockage,
- La présence ou la possibilité de places de stationnement
- La place pour le camion
- Le dégagement pour la grue (fils électriques, arbres...)

Les emplacements pressentis passés au crible de ces éléments donnent la cartographie suivante :



CARTOGRAPHIE DES AVIS DU SIRTOMM SUR LES EMPLACEMENTS PRESSENTIS POUR LES CSE

## Concernant le Département de la Savoie

La Maison Technique Départementale de Maurienne évoque les éléments suivants :

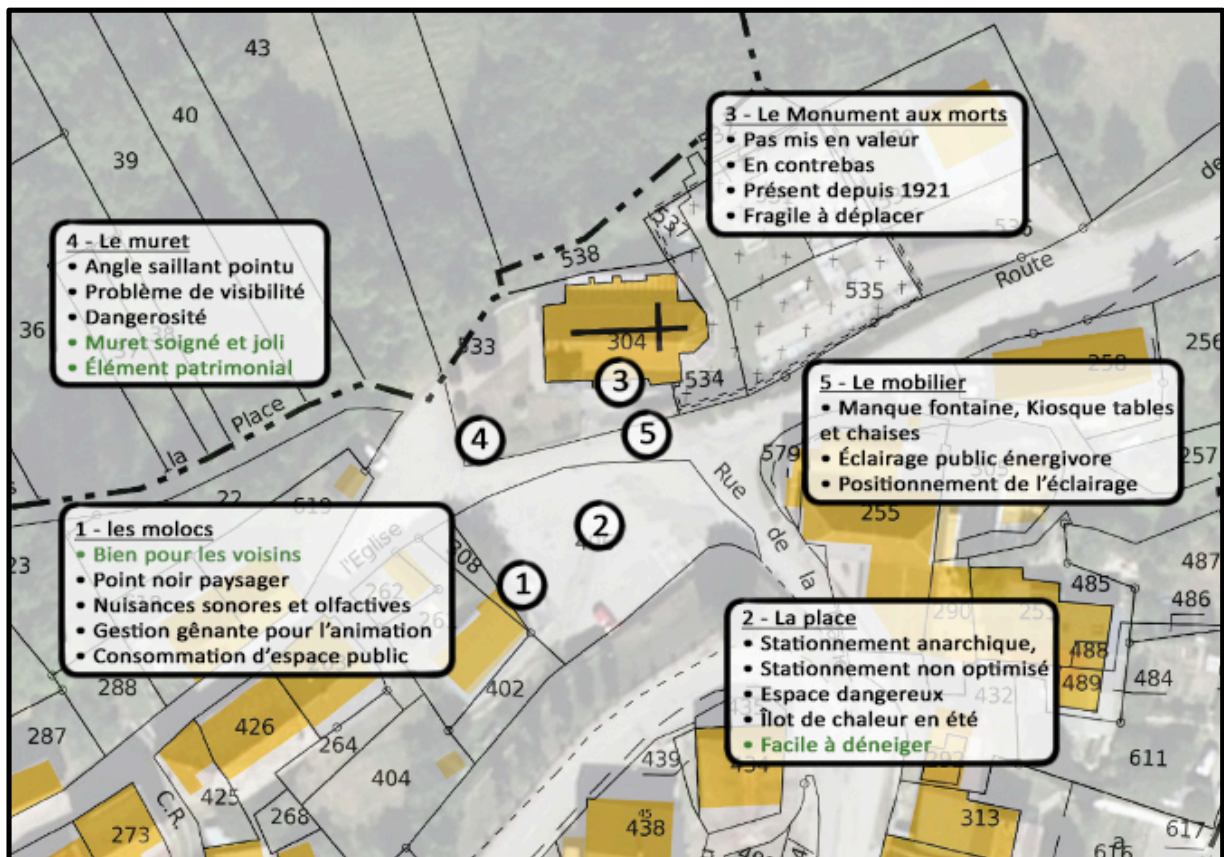
- Un retrait minimum de 2m par rapport à la voirie pour implanter des travaux (PB de risque),
- Cette distance va au delà de 2m dans les endroits névralgiques (croisements),
- Une convention entre la Commune et le Département vient entériner un empiètement sur l'assiette publique,
- Les projets sont soumis à la validation départementale,

En général si les consignes sont suivies, les projets sont possibles

Une fois ces éléments de connaissances précisés, la séance de travail a porté sur la précision du diagnostic ainsi que sur les enjeux prévalant concernant les thèmes développés.

### Diagnostic :

La cartographie suivante présente la manière dont les participants perçoivent la place du Souvenir Français.



TRADUCTION CARTOGRAPHIQUE DE L'ÉTAT DES LIEUX PRODUIT PAR LES PARTICIPANTS

Ce diagnostic a été complété par un repérage cartographique des potentiels de re-ventilation des containers semi enterrés. Ces dispositions dont certaines sont nouvelles par

rapport aux éléments recueillis lors de la dernière séance dressent un paysage non argumenté des hypothèses émises par les participants.



CARTOGRAPHIE DES HYPOTHÈSES DE RE-VENTILATION DES CSE ÉMISE PAR LES PARTICIPANTS

### Enjeux par thèmes :

Le travail suivant a été de déterminer les enjeux afférents à différents thèmes déterminés notamment lors de la séance précédente. Les éléments qui suivent découlent de l'exercice difficile d'identification des enjeux ; ils sont complétés par un tableau destiné à articuler enjeux besoins et exigences. L'ensemble est une traduction des éléments produits par les participants, dont la totalité est versée en annexe à ce compte rendu.

Des enjeux globaux de **préservation de l'environnement** et de garantie du **fonctionnement de l'espace** commandent l'ensemble des éléments ci après ; ils touchent essentiellement au besoin de réduire l'empreinte de la commune en la matière et de déneiger efficacement et convoquent des exigences en matière d'équipement et de nivellement.

Deux enjeux principaux ont été identifiés concernant le **Monument aux Morts**, sa **valorisation** et sa **préservation**. La garantie de ces enjeux convoque des postures distinctes quant aux actions à conduire. Ainsi son seul déplacement fait débat.

Les enjeux identifiés au niveau du **stationnement** portent essentiellement sur l'**optimisation**, la **sécurité**, l'**universalité** et le **cadre de vie**. La déclinaison de ces enjeux en besoins voire exigence recueille une certaine forme de consensus.

Concernant le **talus** des enjeux de *sécurité*, de *cadre de vie*, d'*entretien* et de *fonction* ont été évoqués.

L'exercice plus délicat portant sur le **jardin de l'église** a permis de déterminer les enjeux d'*accessibilité*, et d'*utilité*.

Enfin, concernant le **meublier urbain**, les enjeux identifiés sont l'*universalité*, le *savoir*, le *cadre de vie*.

Les tableaux suivants reprennent, thème par thème, les enjeux, les besoins et les réponses qui peuvent être mise en œuvre au niveau d'un projet d'amélioration de la place.

<b>Monument aux morts</b>		
<b>Enjeu</b>	<b>Besoins</b>	<b>exigences</b>
<b>Valorisation</b>	Rendre visible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacement ou non (dans le jardin où dans un autre endroit de la place)</li> <li>• Réduction du relief d'accès ou rehaussement</li> </ul>
	Améliorer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en scène (avec parvis)</li> <li>• Eclairage adapté</li> </ul>
<b>Préservation</b>	Conserver	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir l'intégrité de la plaque</li> </ul>
	Rendre immuable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne rien toucher</li> </ul>

<b>Stationnement</b>		
<b>Enjeu</b>	<b>Besoins</b>	<b>exigences</b>
<b>Optimisation</b>	Organiser	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marquage au sol</li> </ul>
	Améliorer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maximalisation du nombre de places</li> </ul>
<b>Sécurité</b>	Clarifier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marquage au sol</li> <li>• Matérialisation des circulations</li> <li>• Réduction de l'angle du muret du jardin de l'église</li> </ul>
<b>Universalité</b>	Garantir l'accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nivellement</li> <li>• Place handicapé</li> <li>• Réservations pour une borne de recharge véhicule électrique</li> </ul>
<b>Cadre de vie</b>	Embellir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reprise du revêtement</li> <li>• Remplacement de l'enrobé par des pavés</li> </ul>

<b>Talus</b>		
<b>Enjeu</b>	<b>Besoins</b>	<b>exigences</b>
<b>Sécurité</b>	faciliter	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de la nécessité d'entretien (rocaille et végétaux de faible développement)</li> <li>• Entretien simple</li> </ul>
<b>Cadre de vie</b>	Embellir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser un dialogue minéral végétal</li> </ul>
	Identifier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matérialiser une croix de Savoie</li> </ul>
<b>Entretien</b>	Réduire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût d'entretien faible voir nul</li> <li>• Temps d'entretien faible voir nul</li> </ul>
fonction	Diversifier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aire de jeu, escalade</li> </ul>

<b>Jardin de l'église</b>		
<b>Enjeu</b>	<b>Besoins</b>	<b>exigences</b>
<b>Accessibilité</b>	Accueillir tous les publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès facile, éventuellement double (côté parking)</li> <li>• Eviction du relief</li> <li>• Mise en place d'un mobilier adapté (tables, bancs, fontaine kiosque)</li> </ul>
<b>Utilité</b>	Garantir le dialogue avec la place	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de l'emprise sur la place (éviction de l'angle saillant du muret, déplacement du muret)</li> </ul>
	Garantir la sacralité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des conflits d'usage potentiels (vélos, paroissiens)</li> <li>• Préservation de l'intimité de l'accès (accès inchangé)</li> </ul>
	Embellir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de l'éclairage (suppression des lampadaires tout en garantissant l'éclairage de l'église)</li> <li>• Intégration du monument aux morts (création d'un parvis dans le nouvel arrondi)</li> </ul>

<b>Mobilier urbain</b>		
<b>Enjeu</b>	<b>Besoins</b>	<b>exigences</b>
<b>Universalité</b>	Accueillir tous les publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilier adapté aux pratiques de randonnées cycles et pédestres (fontaine, toilettes publiques)</li> <li>• Mobilier à destination de tous les publics (tables bancs kiosque)</li> </ul>
<b>Savoir</b>	Permettre l'accès au savoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Panneaux d'affichages sur l'histoire de la commune (près de l'entrée de la mairie)</li> <li>• Signalétique d'intérêt communautaire (sentiers de randonnées notamment)</li> </ul>
<b>Cadre de vie</b>	Garantir le confort	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Kiosque ou mini halle couverte pour protéger du soleil et de la pluie</li> <li>• Tables et bancs pour permettre le repos et la restauration</li> </ul>
	Embellir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en scène du mobilier urbain notamment du kiosque</li> </ul>



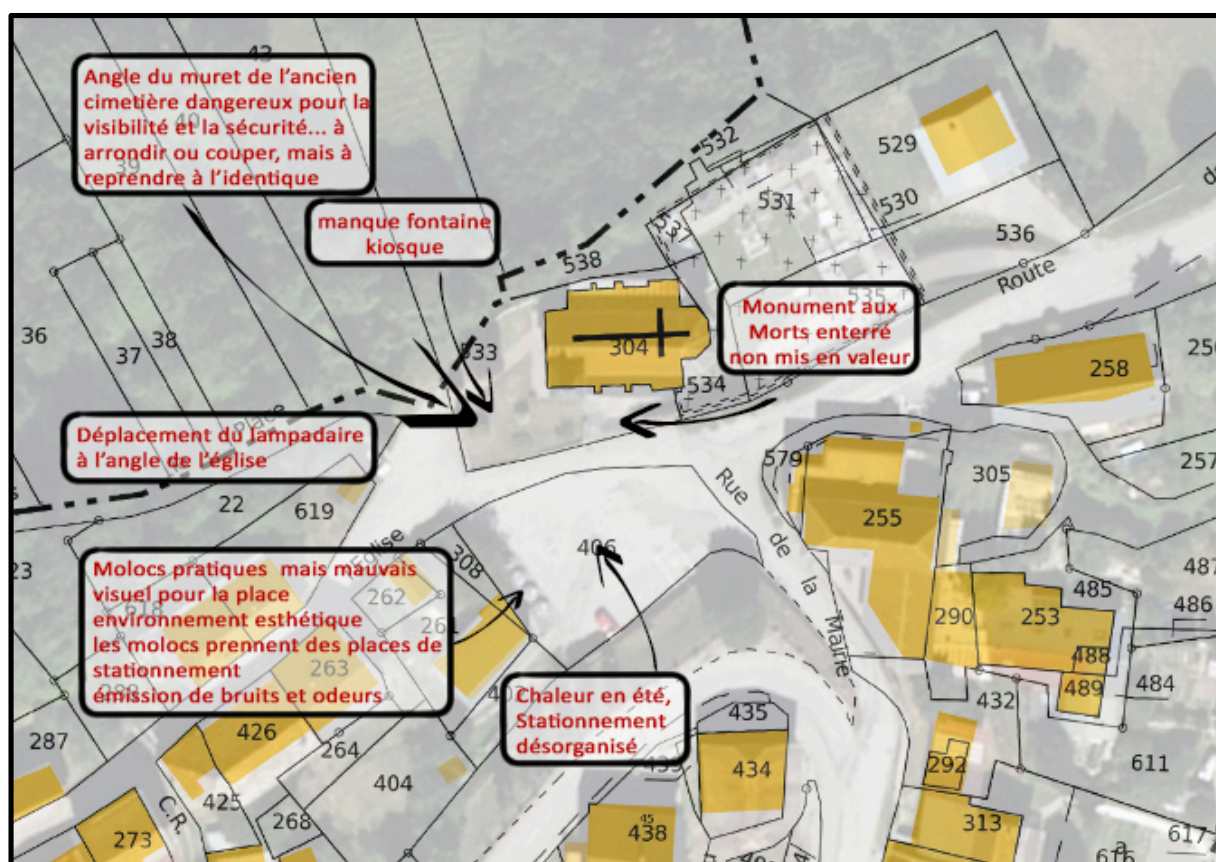
L'ensemble des éléments consignés ci-avant constitue une matière déjà conséquente pour bâtir une forme de cahier des charges pour l'aménagement de la place. Toutefois, pour le permettre, il conviendra préalablement que la collectivité opère des arbitrages argumentés.

À la suite de cette étape, le cahier des charges pourra être mis en forme et une estimation du coût de l'opération être appréhendée.

## ANNEXE I

Cartographie de l'état des lieux au format native

Reprend l'intégralité des éléments consignés par les participants



## **ANNEXE II**

Reprise intégrale des fiches thématiques

### **Le Monument aux Morts**

Nous pensons qu'il est utile de déplacer le monument aux morts car trop enterré. Lors des cérémonies, M. le Maire est complètement en contrebas. Il serait bien contre le mur à la place des molocs. Les cérémonies seraient plus conviviales, tout le monde serait sur le même niveau. IL serait agrémenté d'un décor « montagne ». Deux lampadaires solaires pourraient l'encadrer.

Il faudrait pouvoir conserver la plaque actuelle et l'intégrer au nouvel endroit du monument. Le déplacer ne fait pas l'unanimité.

On pourrait intégrer le monument aux Morts au jardin de l'église, dans l'angle, en créant un pan coupé et un parvis avec des pavés et un éclairage judicieux. En contrepoint, le placer dans le jardin de l'église gâcherait l'esthétique du jardin et de l'église.

Déplacer le monument aux Morts risquerait de le casser... Est-ce véritablement utile pour la tenue de deux cérémonies par an.

### **Le Stationnement**

Marquage au sol (pas forcément de la peinture) pour éviter l'anarchie et dans un souci de sécurité.

Attention au déneigement, tout doit être de niveau.

Produire des places pour les handicapés à plat.

Produire des places de stationnement en épi pour permettre un gain de place.

Anticiper la démocratisation des véhicules électriques ; produire les réservations pour une éventuelle borne de recharge.

Limiter l'enrobé et voir si possibilité de mettre des pavés tout en prenant en compte les contraintes de déneigement.

### **Le talus et la végétalisation**

Rocaille + végétaux, avec le souci de la sécurité pour l'employé communal qui aura la charge de l'entretien.

Décoration sous forme de « croix de Savoie »

Embellissement et entretien facile.

Possibilité de décoration minérale dans le talus (croix de Savoie en pierres rouges + gypse) car ça ne nécessite pas d'entretien.

Mettre un mode de végétalisation sans entretien dans le talus, de style bâche verte avec plans de cotonéasters et un ou deux conifères.

Aménager le talus et le mur en aire de jeux (escalade notamment) ou en mur végétal.

### **Le jardin de l'église**

- Supprimer les lampadaires
- Casser l'angle du muret
- Créer une ouverture côté parking dans le muret
- Mettre en place du mobilier (table et chaises)
- Mettre une fontaine
- Faire une légère pente dans le jardin (enlever la bosse)
- Intégrer le monument aux morts
- Faire un parvis pour le monument aux morts dans le nouvel arrondi (à la place de l'angle)
- Laisser l'entrée comme elle est pour en garantir l'intimité
- Eclairage de l'église
- Kiosque dans l'angle
- Décaler de deux ou trois mètres le mur face à l'entrée de l'église pour gagner un peu de place sur la place

### **Le mobilier urbain**

Une fontaine dans le jardin de l'église pratique pour les cyclistes et les randonneurs. Une alerte est posée sur le fait que le jardin de l'église est un lieu de culte et de prière qu'il ne faut pas mélanger avec les cyclistes et randonneurs.

- Un kiosque abrité dans le jardin de l'église pour être un lieu de convivialité

- Des claustras pour cacher les molocs

- Des toilettes publiques ? pour les cyclistes et les randonneurs

- Rajouter des bancs publics

- De l'éclairage public par des lampadaires solaires

- Prendre en compte du déneigement l'hiver

- Un panneau d'information sur l'histoire du village avec des anciennes photos.

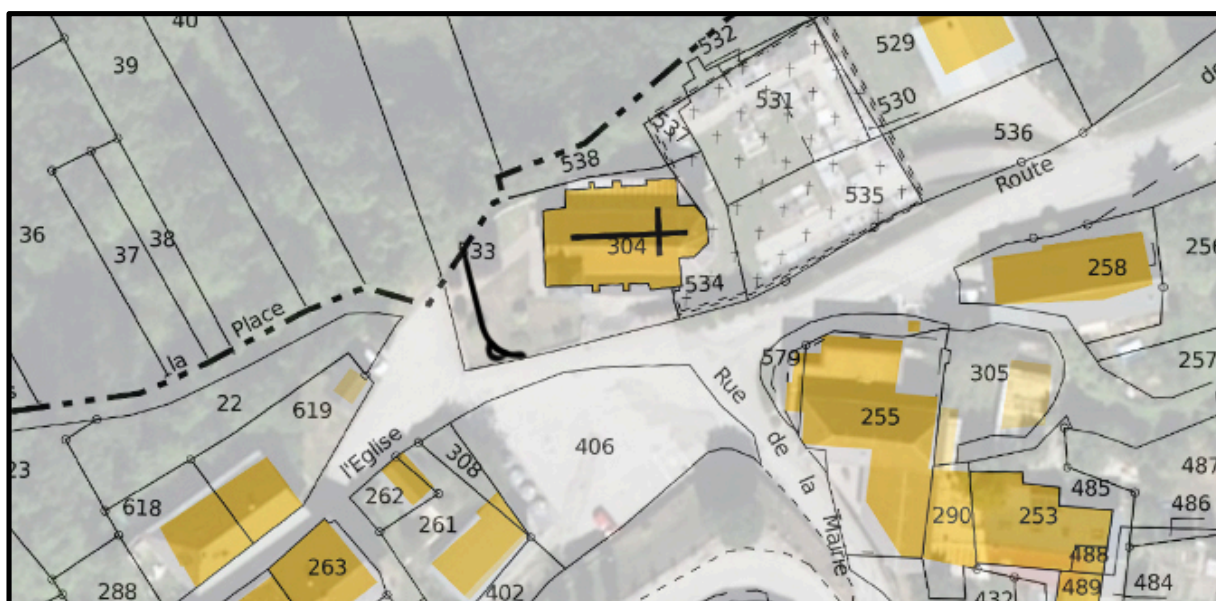
De la signalétique au chef lieu avec des panneaux touristiques (chemin pédestres) et locaux (canton de Saint-Jean-de-Maurienne) ; ces panneaux pourraient être placés vers l'entrée de la mairie. Un slogan pourrait être mis en avant : « Saint P, havre de Paix ».

## ANNEXE III

### Cartographies natives des illustrations produites par les participants



FIGURATIONS ELABOREES PAR LES PARTICIPANTS POUR OPTIMISER LA PLACE AMELIORER LE MURET ET VALORISER LE MONUMENT AUX MORTS



FIGURATION ELABOREE PAR LES PARTICIPANTS POUR ACCROITRE LA SURFACE DISPONIBLE SUR LA PLACE